

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de ventes ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société Maison de l'or et le client défini ci-dessous comme étant l'utilisateur du site Maison de l'or acceptant les présentes conditions générales de vente.

Ces conditions générales de vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des produits commandés par les clients.

Le client peut consulter simplement, librement et à tout moments ces conditions générales de vente en cliquant sur le lien "Conditions de vente".

Ainsi, toute commande de produit passée par un client impliquera l'accord définitif et irrévocable du client sur l'ensemble des conditions générales de vente présentées ci-après.

1. Définition

Pour les besoins des Conditions générales présentes :

→Le terme « Client » désigne toute personne physique ou morale achetant un produit auprès de la SARL Maison de l'or en échange d'un paiement ;

→Le terme « Bijoutier joaillier créateur » désigne un professionnel dont les missions principales sont de fabriquer et de réparer des bijoux soit en métaux (or, argent ou platine), spécialité du bijoutier, soit composés de pierres (précieuses ou fines), spécialité du joaillier. Il crée, transforme et restaure des bagues, des bracelets, des colliers ou encore des broches.

2. Nos produits

Le site Maison de l'or présente les produits à vendre avec les caractéristiques nécessaires qui permettent à l'acheteur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des bijoux qu'il souhaite acheter.

Les documents qui sont associés aux bijoux présents sur les sites Maison de l'or (descriptifs, fiches techniques, photographies, dessins, plans, graphismes, etc.) sont donnés à titre indicatif et n'engage pas la société Maison de l'or quant au respect de la réalité du bijou, et ne peut remettre en question la validité d'une commande ou d'une vente.

Les bijoux et les prix présentés sur le site Maison de l'or ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles et ne donnent lieu à aucun dédommagement en cas de rupture ou d'annulation.

3. Commande

Si le client souhaite passer commande, il remplira, selon les indications qui lui sont fournies en ligne, un formulaire mis à sa disposition où il fera figurer les informations nécessaires à son identification et notamment le genre, prénom, nom, date de naissance, adresse e-mail, adresse postale et n° de téléphone.

Le client ayant choisi les bijoux présentés, validera définitivement sa commande, au vu d'un récapitulatif affiché à l'écran, en "cliquant" pour manifester son engagement et son acceptation des conditions générales de vente. Dès cet instant, la commande est enregistrée et irrévocable de sa part.

Toute commande passée auprès de la société Maison de l'or sera confirmée au client par l'envoi d'une confirmation de commande par email.

Aucune annulation de commande ne sera acceptée sans l'accord la société Maison de l'or.

Les prix sont indicatifs ils peuvent évoluer à tout moment et aucune erreur technique et /ou typographique ne pourra donner droit à réclamation de la part du client ni ne saurait engager le site maisondelor.fr.

Maisondel.fr conseille aux clients de stocker ou d'imprimer une copie du bon de commande jusqu'à réception de l'e-mail de confirmation de commande adressé par la société Maison de l'or.

Un devis sera réalisé pour réparation, commande sur mesure et achat d'or et sera valable 1 mois. Un nouveau devis pourra être réalisé lors de modifications des commandes, délai dépassé ou prestations supplémentaires.

4. Délai de réalisation

Le délai de réalisation des prestations est donné à titre indicatif.

5. Les Tarifs

Les prix de vente des produits sont exprimés en euros toutes taxes comprises (€ ttc)

Le prix des produits peuvent évoluer à tout moment. Le prix de vente retenu pour l'achat d'un bijou correspond à celui observé en ligne au moment de l'enregistrement de la commande sur le site web (sauf erreur typographique). Les éventuels frais de livraison sont à la charge du client et sont facturés en supplément du prix de vente des bijoux.

Le client sera toujours informé avant l'enregistrement définitif de sa commande des frais de livraison liés à la dite commande, et le paiement sera demandé au client pour le montant total de l'achat, intégrant les prix des produits commandés plus les frais de livraison.

Ainsi, la confirmation d'accord de paiement de la commande par le client implique que ce dernier accepte de payer les frais de livraison afférents.

Les frais de livraison ne peuvent donc constituer une raison valable de remise en cause de la commande après son enregistrement définitif.

6. Rétractation

Le client dispose de 14 jours (à compter de la réception des articles) pour se rétracter.

Le client renvoie le bijou neuf dans son emballage d'origine, intact, accompagné de tous les accessoires éventuels.

En cas d'exercice du droit de rétractation, maisondelor.fr est tenu au remboursement des sommes versées par le client, à l'exception des frais bancaires, frais de livraison et de retour.

Le remboursement est dû dans un délai maximum de 15 jours.

Cependant, seuls les produits retournés en parfait état et dans leur emballage d'origine pourront être remboursés.

ATTENTION:

Ne seront pas repris ni échangés les articles sur commande spéciale ou mise en taille (bagues, bracelet collier...), comportant une ou plusieurs personnalisations ainsi que tous les articles du type piercing et boucles d'oreilles.

→Article L121-20-2 (Inséré par Ordonnance n° 2001-741 du 23 août 2001 art. 5 et art. 12 Journal Officiel du 25 août 2001).

Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats:

De fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de sept jours francs;

De fourniture de biens ou de services dont le prix est fonction de fluctuations des taux du marché financier;

Le retour des bijoux doit se faire sous colis assuré à la valeur de facturation.

Dans le cas d'un envoi sans assurance la société Maison de l'or ne pourra être tenu responsable des pertes ou vol durant l'acheminement.

7. Conditions de paiement

Tous les achats effectués sur le site sont payables à la commande.

Aucun produit ne pourra être expédié à un client si celui-ci n'a pas réglé au préalable 100% du prix de vente ttc du produit ainsi que les éventuels frais de livraison afférents.

Afin qu'aucune contestation sur les sommes payées par le client ne puisse survenir, la société Maison de l'or adresse toujours au client une confirmation de l'enregistrement de sa commande.

La société Maison de l'or se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non paiement et ou fraudé et de poursuivre le ou les auteurs de cette dernière.

Un acompte de trente pour cent sera systématiquement demandé pour valider chaque commande, notamment les commandes sur mesure. Pour ces commandes, les 70 pour cent sont à régler lorsque la prestation est réalisée.

Concernant le fonctionnement d'achat d'or en boutique, il est nécessaire de fournir sa pièce d'identité, et le paiement se fera par chèque. Une facture sera automatiquement fournie.

Aucun achat d'or ne pourra être effectué via le site internet.

8. Mode de paiement

Le client peut effectuer le règlement de ses commandes :

- Via le site internet : par carte bancaire, paypal, virement ou chèque.
- En boutique : par carte bancaire, chèque et espèce.

Tous les achats se font soit par paiement direct, soit par le biais d'un paiement en ¼ fois sans frais.

PAIEMENT EN 3 OU 4 FOIS :

OPTION DE PAIEMENT CREDIT GRATUIT CHOOZEO

CHOOZEO est un crédit gratuit sans aucuns frais remboursable en 3 ou 4 fois proposé par BPCE FINANCEMENT société anonyme au capital de 73 801 950 € - Siège social : 30 avenue Pierre Mendès France 75013 – 439 869 587 RCS Paris.

Le montant du crédit gratuit varie entre 135 et 3000 Euros. CHOOZEO est réservé aux particuliers (personne physiques majeures) résidant en France et titulaires d'une carte bancaire

Visa ou MasterCard possédant une date de validité supérieure de 4 mois à la date d'achat.

Les cartes à autorisation systématique notamment de type Electron, Maestro, Nickel etc... ainsi que les e-cards, les cartes Indigo et American Express ne sont pas acceptés.

Après avoir terminé sa commande, le client doit cliquer sur le « bouton paiement en 3 ou 4 fois CHOOZEO par carte bancaire ».

Il est alors redirigé vers la page Internet CHOOZEO de BPCE FINANCEMENT affichant le récapitulatif de sa commande et la demande de crédit gratuit, qu'il doit ensuite valider.

Maison de l'or se limite à mettre en relation ses clients avec BPCE FINANCEMENT en indiquant sur son site une page de landing non contractuelle.

Il n'est donc pas soumis à la réglementation relative aux intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement.

En outre, si le client demande à bénéficier d'une solution de financement proposée par BPCE FINANCEMENT, les informations relatives à sa commande et à son identité (nom, prénom, adresse postale) lui seront transmises. BPCE FINANCEMENT utilisera ces informations à des fins d'étude de sa demande pour l'octroi, la gestion et le recouvrement de crédit.

BPCE FINANCEMENT se réserve le droit d'accepter ou de refuser sa demande de financement en 3 ou 4 fois sans frais.

Le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires pour renoncer à son crédit gratuit.

La société Maison de l'or se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un client avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

La société Maison de l'or se réserve le droit de poursuivre toutes tentatives d'utilisation de moyen de paiement frauduleux et / ou de régler les litiges de paiement frauduleux ou de tentative de paiement frauduleux à l'amiable moyennant un paiement du client du montant du, plus des frais de dossiers éventuels.

Le non règlement total ou partiel à la date convenue, entraine la perception de pénalités fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal, d'une clause pénale de quinze pour cent des sommes dues, et de plein droit pour les mandants professionnels, d'une indemnité pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros minimum (Loi LME- art. L441-6 du code de commerce et Décret 2012-1115 du 02/10/2012).

9. Réserve de propriété

Aucun produit ne sera remis ou expédié au Client tant que l'intégralité du prix n'aura pas été perçue. Il est de plus précisé que le transfert des risques passe au client dès qu'il prend physiquement possession du bien.

10. Réclamations.

Le client devra formuler auprès de la société Maison de l'or le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non conformité des produits en nature et en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de livraison.

Toute réclamation formulée au delà de ce délai sera rejetée.

La formulation de cette réclamation auprès de la société Maison de l'or sera effectuée par lettre recommandée.

Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

compte et dégage la société Maison de l'or de toute responsabilité vis à vis du client.

Les frais de livraison et de retour restent à la charge du client.

Pour que votre demande soit traitée, vous devez d'abord contacter la société Maison de l'or afin d'informer de votre intention de retourner le ou les articles et être informé de la marche à suivre.

11. Garantie

Aucune garantie ne s'applique sur les produits issus de La maison de l'or.

Aucune charte de qualité ne s'applique sur ses articles.

12. Force majeure

Aucune partie ne sera responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations contractuelles, si cette non-exécution résulte d'un événement constitutif de force majeure, c'est-à-dire un événement extérieur, imprévisible, irrésistible et insurmontable. Seront notamment considérés comme cas de force majeure les événements suivants : incendie, inondations, sécheresse, tempête, guerre, émeutes, insurrection, grève ou tout autre événement échappant à leur contrôle (...).

La partie invoquant un événement constitutif de force majeure (parmi les événements énumérés ci-dessus, sans que cette liste soit limitative) devra en aviser l'autre partie dans les sept jours ouvrés suivant la survenance ou la menace de cet événement. Les parties conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure.

13. Propriété intellectuelle.

Maison de l'or offre des produits sous son propre nom et sous sa propre marque. Ces produits sont proposés via le Site et via les points de vente mentionnés sur le Site. Tous les produits fabriqués et proposés sous le nom et la marque Maison de l'or sont protégés par les lois nationales et internationales et Maison de l'or est le détenteur exclusif de leur propriété intellectuelle. Il est interdit au Client d'utiliser, de reproduire, de modifier, de divulguer, de distribuer, d'expédier, de vendre, de revendre, de céder les articles produits sous la marque Maison de l'or. Le Client s'engage à indemniser Maison de l'or, et de la garantir contre toute réclamation et/ou action par des tiers, pour les dommages causés par toute infraction à cette disposition. L'ensemble des éléments (dessins, modèles, illustrations, images, bandes sonores, textes, logos, marques...) constitutifs du site Internet de maisondelor.fr est la propriété exclusive de maisondelor.fr et de ce fait, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et des dessins et plus généralement par le droit de la propriété intellectuelle et les règles relatives à la concurrence déloyale. Il est interdit à quiconque de reproduire intégralement ou partiellement, par quelque procédé que ce soit, de distribuer, de publier, de transmettre, de modifier ou de vendre tout ou partie du contenu du Site Internet, ou de créer des œuvres dérivées à partir de celui-ci.

14. Obligations

14.1 Le vendeur est tenu par trois obligations principales :

→ Il doit livrer la chose convenue. La livraison doit porter sur les marchandises prévues dans le contrat de vente ainsi que sur les accessoires et documents nécessaires à leur utilisation, à la preuve de l'achat et à la prise de livraison. En principe, la marchandise doit être livrée au lieu convenu entre les parties. Si les parties n'ont pas convenu de lieu de livraison, c'est à l'acheteur qu'il appartiendra d'aller chercher le bien vendu chez le vendeur.

En ce qui concerne la date de livraison, les parties sont libres de déterminer la date qui leur convient. Si les parties n'ont rien prévu, la livraison devra être effectuée par le vendeur dans un délai raisonnable après la conclusion du contrat. Ce délai raisonnable sera apprécié en fonction de la nature des marchandises et des usages applicables en la matière.

→ Il doit s'assurer de la conformité des marchandises à la commande. Le bien sera considéré comme conforme lorsque la qualité, la quantité, la spécification, le conditionnement et l'emballage correspondent à ceux prévus au contrat. A défaut de stipulation particulière dans le contrat, le vendeur doit livrer des marchandises propres aux usages auxquels elles servent habituellement ou dotées des mêmes qualités que les échantillons ou modèles présentés. Il doit aussi les livrer dans des emballages ou

conditionnements habituellement utilisés pour ce type de marchandises ou, à défaut de mode habituel, dans des conditions propres à les conserver et protéger. La conformité de la chose vendue doit s'apprécier au jour de la prise de livraison, même si le défaut n'apparaît qu'ultérieurement. Sous peine de déchéance, l'acheteur doit dénoncer au vendeur le défaut de conformité apparent dans le mois qui suit la livraison. Par contre, si le défaut de conformité était caché au jour de la prise de livraison, l'action de l'acheteur contre le vendeur se prescrira dans le délai d'un an à compter du jour où ce défaut a été constaté ou aurait dû l'être.

→ Le vendeur est tenu par une obligation de garantie envers l'acheteur. Cette obligation est une des conséquences du transfert de propriété de la marchandise vendue puisque le vendeur est, en principe, tenu de transférer à l'acheteur la propriété d'une chose utile et une possession paisible de la chose.

14.2 Les obligations du Client :

→ Son obligation principale consiste à payer le prix. L'obligation de payer le prix constitue la contrepartie de la remise de la marchandise par le vendeur. A cet égard, l'Acte uniforme relatif au droit commercial général prévoit que l'acheteur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires à l'accomplissement des formalités préalables au paiement effectif du prix. Ces formalités concernent surtout la vente internationale et les exigences posées en matière de garantie à première demande ou de crédit documentaire. Le prix doit être versé directement au vendeur ou à la personne qui a reçu le pouvoir de recevoir le paiement en lieu et place du vendeur. En principe, une fois le paiement effectué, l'acheteur est libéré de son obligation.

→ Enfin, l'acheteur est, en principe, tenu de prendre possession physiquement des marchandises. Cette prise de livraison a pour conséquence qu'elle opère un transfert des risques. Préalablement à la prise de possession, l'acheteur devra examiner les marchandises ou les faire examiner par un tiers et décider s'il accepte ou non de retirer les marchandises en cas de défaut de conformité. Puisque l'Acte uniforme relatif au droit commercial général a reconnu à l'acheteur le droit de refuser les marchandises après leur examen préalable, celui-ci a l'obligation de prendre les mesures raisonnables, eu égard aux circonstances, pour en assurer la conservation, et ce, jusqu'à leur reprise par le vendeur. Cette obligation de conservation peut être accomplie par l'acheteur ou par un tiers désigné à cet effet.

15. Litiges

Pour toute action judiciaire avec des professionnels, sera **compétent le tribunal de commerce de Montbéliard.**

16. Données à caractère personnel

La société Maison de l'or s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par l'acheteur, qu'elle serait amenée à transmettre pour l'utilisation de certains services. Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.

A ce titre, l'internaute dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant.

17. Responsabilité.

La société Maison de l'or dispose d'une responsabilité civile professionnelle.

18. Clause de confidentialité

Maison de l'or s'engage à ne divulguer aucune information privée ou personnelle concernant le Client, sauf accord explicite de ce dernier.